

Rapport du jury du concours interne pour le recrutement d'ingénieurs des travaux de la météorologie.

Session 2018

Contexte réglementaire

Le concours interne pour le recrutement des ingénieurs des travaux est prévu par le décret N°65-184 du 5 mars 1965 article 8 alinéa 3 modifié, relatif au statut particulier du corps des ingénieurs des travaux de la météorologie. Les modalités du concours sont fixées par arrêté ministériel du 03 octobre 2017.

Le concours comporte :

- des épreuves écrites obligatoires d'admissibilité (mathématiques, physique, note de problématique, anglais)
- une épreuve écrite facultative d'admissibilité (au choix : physique de l'atmosphère **ou** observation et mesures météorologiques **ou** climatologie **ou** informatique).
- des épreuves orales obligatoires d'admission (mathématiques, physique, entretien avec le jury, anglais)

Chaque épreuve est notée de 0 à 20. Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires est éliminatoire.

L'ouverture du concours pour 2018 et le nombre de places offertes sont fixés par décision du Président- directeur général de Météo-France du 29 décembre 2017 et du 20 mars 2018.

Composition du jury

La composition du jury a fait l'objet d'une décision du Président Directeur Général de Météo-France en date du 15 mars 2018.

Président :

- M. Emmanuel LEGRAND, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts

Vice-Président :

- Mme Corinne RAMBALDELLI, cheffe d'unité technique

Membres :

- M. Jean-Marc PIETRZAK, chef d'unité technique
- Mme Odile ROUSSOT, ingénieure de recherche au CNRS
- Mme Diane VIOUX, conseillère d'administration de l'aviation civile

Examineurs:

- M. Gérald BARDAN, maître de conférence en mécanique et énergétique
- M. Grégoire CAYEZ, ingénieur des travaux de la météorologie
- M. Rémi COUDARCHER, agent contractuel, professeur en informatique
- M. Walter DAMIN, professeur agrégé de mathématiques
- Mme Catherine FREYDIER, ingénieure divisionnaire des travaux de la météorologie
- Mme Krista SHARP VILLA, enseignante en anglais, vacataire de l'ENM
- M. Jean-Pierre GAST, ingénieur des travaux de la météorologie
- M. Patrick JOSSE, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts

Le calendrier

Le calendrier et les éléments de cadrage sont rappelés dans la note d'information du 17 janvier 2018 publiée sur le site du concours :

- Nombre de postes offerts : 30
- Date limite de dépôt des candidatures : 23 février 2018
- Date des épreuves écrites : du 4 au 6 avril 2018
- Date du jury d'admissibilité : 14 mai 2018
- Date des épreuves orales : les 19 et 20 juin 2018
- Date du jury d'admission : 20 juin 2018

Chiffres 2018

- Nombre de candidats inscrits : 10
- Nombre de candidats présents aux épreuves écrites : 7
- Nombre d'admissibles : 6
- Nombre de candidats présents aux épreuves orales : 6
- Nombre d'admis : 5

Avis et recommandations du jury sur les épreuves du concours interne ITM 2018

Les lauréats du concours sont appelés à suivre la scolarité d'Elève Ingénieur de l'Ecole Nationale de la Météorologie, qui se déroule pendant trois ans : ils y rejoignent les lauréats du concours d'accès en sortie des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (concours commun ENTPE, ENSG, Ecole des Mines de Douai, ENM). Cette scolarité commune à l'ENM a deux implications principales :

- cela explique pourquoi le concours interne ITM fait la part aussi belle aux mathématiques et à la physique : cela évite que les lauréats aient ensuite trop de difficultés dans les matières scientifiques parmi leurs condisciples issus de Math Spé ;
- cela signifie aussi que les lauréats du concours interne doivent se préparer à se retrouver, pendant trois ans, sur les mêmes bancs qu'une majorité de jeunes élèves ayant à peine atteint vingt ans ; certains candidats du concours interne ITM dépassent - parfois nettement - les quarante ans : ce n'est bien sûr pas rédhibitoire, il faut simplement y être prêt.

Le concours interne ITM est « interne » au sens de la fonction publique, pas uniquement au sein de Météo-France : une proportion variable de candidats est issue d'autres administrations ou établissements. Contrairement aux années précédentes, le concours 2018 n'a pas vu de candidat enseignant titulaire de l'éducation nationale : peut-être un effet du positionnement des dates des épreuves dans l'année scolaire. Si les origines des candidats inscrits présentaient tout de même une certaine diversité, les candidats qui se sont réellement présentés étaient, cette année, très majoritairement des agents de Météo-France.

Le nombre de candidats est en légère baisse en 2018, alors même que le nombre de places offertes, déjà traditionnellement supérieur, était en hausse sensible. Mais il s'agit de recruter de futurs ingénieurs dans la capacité professionnelle desquels on pourra avoir confiance, et pas de remplir les places à tout prix. Certains des candidats n'ont pas fait la démonstration d'un niveau suffisant, aussi le jury a été contraint de ne pas les retenir alors que le nombre de places offertes n'était pas saturé.

Comme indiqué plus haut, les modalités du concours 2018 sont définies par un arrêté d'octobre 2017. C'est donc la première session tenue sous ces nouvelles modalités. Sans constituer un réel bouleversement, les changements principaux par rapport aux années précédentes

consistent en :

- un léger rééquilibrage des coefficients, avec une baisse - relative - du poids de la physique au profit de la langue vivante ;
- la fin du choix possible entre plusieurs langues vivantes : celle-ci est désormais obligatoirement l'anglais, en raison de la prééminence de cette langue dans les échanges internationaux auquel sera ensuite appelé un ingénieur en météorologie ;
- l'ajout d'une nouvelle matière, la climatologie, parmi celles proposées au choix pour l'épreuve écrite optionnelle ;
- l'adoption stricte du programme des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles scientifiques pour les épreuves obligatoires de mathématiques et physique, et pour l'épreuve facultative d'informatique .

Une conséquence, en mathématiques, de la modification du programme est la présence, désormais, d'un volet « Probabilités ». Les candidats ont paru, dans leur ensemble, insuffisamment préparés dans ce domaine, à l'écrit comme à l'oral. Notamment pour cette raison, il n'y a pas eu de très bonne note en mathématiques cette année.

Pour le reste, il est difficile de tirer des conclusions générales d'un échantillon de candidats aussi restreint. Ce qui a caractérisé ceux-ci lors du concours 2018 :

- aucun n'a été bon partout : chacun a notamment obtenu au moins une note inférieure à 10/20 ; de ce fait, aucun n'atteint 14/20 de note moyenne sur l'ensemble du concours, les lauréats se tiennent presque tous en quelques dixièmes de points sur cette moyenne générale ;
- le niveau d'anglais s'est montré homogène et de bon niveau à l'écrit ; à l'oral les différences étaient plus nettes ;
- inversement en physique c'est le niveau à l'oral qui s'est révélé plus homogène et satisfaisant qu'à l'écrit ;
- les candidats qui ont choisi l'épreuve optionnelle de « physique de l'atmosphère » ont pu vérifier que celle-ci n'était pas un simple bonus pour obtenir des points facilement, mais constituait bien une véritable épreuve d'un concours d'ingénieur, à préparer comme telle : la majorité d'entre eux n'y a pas obtenu une note supérieure à 10, et n'a donc pas récolté de points supplémentaires ; toujours pour l'épreuve optionnelle, un seul candidat a choisi cette année la nouvelle option « climatologie », et aucun l'une des deux options « observation météorologique » et « informatique » ;
- la note de problématique a vu une forte majorité de copies assez moyennes ; la présence d'une très bonne copie montre néanmoins qu'on peut réussir dans cet exercice ; en plus d'un profil scientifique, des capacités d'expression et de synthèse sont attendues des ingénieurs dans leurs futurs postes ;
- le niveau de préparation à l'entretien avec le jury a paru très inégal, et est souvent décevant ; en particulier l'exercice formel de présentation en 10 minutes d'une part du texte tiré au sort, d'autre part de la carrière et des motivations du candidat, a été correctement maîtrisé par certains mais pas du tout par d'autres ; c'est l'occasion de rappeler la nécessité de s'entraîner à cet exercice et à structurer son propos quand on présente ce concours, au risque sinon d'une possible note éliminatoire (un candidat a été dans ce cas).

L'évolution au fil des années du ratio nombre de candidats / nombre de places offertes induit nécessairement des questions sur de possibles modifications à apporter au concours interne ITM. A la date de rédaction du présent rapport, aucune n'est encore formellement arrêtée. Les candidats des futures sessions sont invités à vérifier les modalités précises qui s'appliquent au moment où ils concourent.

+==+==+